

PRIX DE JOURNEE

EHPAD ANDRE CHENIER		Tarif socle* Hébergement au 1 ^{er} avril 2024	Tarif dépendance au 1 ^{er} avril 2024	Total par jour	Possibilité APA ** L'allocation personnalisée d'autonomie aide le résident à payer le tarif dépendance (GIR 1-2 et 3-4)
Plus de 60 ans Chambre simple	GIR (1-2)	62,20 €	24,62 €	86,82 €	
	GIR (3-4)	62,20 €	15,62 €	77,82 €	
	GIR (5-6)	62,20 €	6,63 €	68,83 €	
Plus de 60 ans Chambre double	GIR (1-2)	56,22 €	24,62 €	80,84 €	
	GIR (3-4)	56,22 €	15,62 €	71,84 €	
	GIR (5-6)	56,22 €	6,63 €	62,85 €	
Moins de 60 ans au 1^{er} avril 2024		Chambre simple	79,96 €		
		Chambre double	73,98 €		

EHPAD SAINT HILAIRE A L'EHPAD ANDRE CHENIER ET EN MEDECINE A QUILLAN		Tarif socle* Hébergement au 1 ^{er} avril 2024	Tarif dépendance au 1 ^{er} avril 2024	Total par jour	Possibilité APA ** L'allocation personnalisée d'autonomie aide le résident à payer le tarif dépendance (GIR 1-2 et 3-4)
Plus de 60 ans Chambre simple	GIR (1-2)	62,20 €	25,79 €	87,99 €	
	GIR (3-4)	62,20 €	16,37 €	78,57 €	
	GIR (5-6)	62,20 €	6,94 €	69,14 €	
Plus de 60 ans Chambre double	GIR (1-2)	56,22 €	25,79 €	82,01 €	
	GIR (3-4)	56,22 €	16,37 €	72,59 €	
	GIR (5-6)	56,22 €	6,94 €	63,16 €	
Moins de 60 ans au 1^{er} avril 2024		Chambre simple	79,96 €		
		Chambre double	73,98 €		

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (hors tarif socle)

Entretien du linge du résident :

5,50 € par semaine

24,00 € par mois



Prestation de marquage du linge :

(Étiquettes thermocollées) :

0,50 € pièce

Ticket repas accompagnant :

Où

Ticket couchette + petit déjeuner :
(Pour les chambres particulières uniquement)

8,30 €

(Tickets en vente à l'accueil de 9h00 à 16h00
Du lundi au vendredi)



Téléphone :

Facturation en fonction de votre relevé
De consommation



Groupes GIR : (1-2) dépendance totale ; (3-4) dépendance partielle ; (5-6) faible dépendance.

* Tarif socle hébergement : annexe 2-3-1 du Code de l'action sociale et des familles.

** Pour tout renseignement concernant l'APA dont vous pourriez bénéficier sous condition de ressources, merci de vous adresser au service social de votre Mairie ou à l'Espace séniors du Département (Moyenne et Haute vallée de l'Aude 04 68 69 79 60).

Article L612-1 du Code de la consommation

« Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation. [...] »